

**Aux représentantes
et représentants des médias**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une étude chiffre l'impact annuel de l'Université de Neuchâtel en faveur de l'économie cantonale à 230 millions de francs

Neuchâtel, le 21 mai 2026. Une étude mandatée par l'Université de Neuchâtel (UniNE) met en évidence son rôle déterminant pour l'économie cantonale, tant à court terme qu'à long terme. L'institution, son personnel, ses étudiantes et ses étudiants génèrent chaque année un bonus net de 30 millions de francs dépensés dans le canton. À ce montant, il faut ajouter une contribution annuelle au PIB neuchâtelois de 200 millions de francs. Les auteurs de l'étude d'impact confirment que l'Université est un pilier économique et un investissement structurant pour l'avenir du canton de Neuchâtel.

Chaque année, l'UniNE commande des biens et des services auprès des entreprises du canton de Neuchâtel. Le personnel qu'elle emploie ainsi que son corps étudiant sont également à l'origine d'achats effectués au sein du périmètre cantonal. Le total dépensé dans le canton est de 85 millions de francs. En tenant compte du fait qu'une grande partie de ce qui est acheté localement n'a pas été produit localement, le montant net qui profite annuellement à l'économie neuchâteloise est de 30 millions de francs¹.

En plus de ces bénéfices économiques directs, l'étude montre également que les salaires versés par l'UniNE à son personnel génèrent chaque année 3 millions de francs de rentrées fiscales (2 millions pour le canton et 1 million pour les communes).

À long terme, l'impact de l'UniNE est encore plus significatif. En limitant l'exode de personnes diplômées et en attirant dans le canton des personnes qui viennent y obtenir un titre universitaire, elle renforce durablement les capacités de production de l'économie neuchâteloise. Grâce à cet effet de rétention, au moins 1'600 diplômé-e-s supplémentaires contribuent au tissu économique local. Leur apport au PIB cantonal s'élève à près de 200 millions de francs par année, soit environ 1% du PIB neuchâtelois. Il s'agit d'un ordre de grandeur comparable à celui d'un secteur économique complet comme l'Hôtellerie & Restauration.

Sur le plan fiscal, la rétention de personnes diplômées entraîne un effet structurel de 18 millions de francs d'impôts annuels en faveur des collectivités publiques (12 millions pour le canton, 6 pour les communes).

¹ Par exemple, si une personne se rend dans un restaurant situé dans le canton de Neuchâtel, une partie du prix de son repas bénéficie à des fournisseurs (par exemple les producteurs des aliments servis à table ou des équipements de la cuisine), dont une partie sont extérieurs au canton. Le reste va au bénéfice du restaurant, qui peut lui aussi faire appel à des prestataires cantonaux ou extra-cantonaux pour son fonctionnement (par exemple une entreprise de décoration intérieure ou un média qui relaie sa publicité).

Parallèlement à ces effets bénéfiques pour l'économie cantonale, l'étude calcule aussi le coût net de l'Université pour l'État de Neuchâtel. Sachant que le canton devrait verser environ 13 millions de francs chaque année aux autres cantons si les Neuchâteloises et Neuchâtelois qui étudient à l'UniNE allaient dans d'autres universités, si on y ajoute les 12 millions de recettes fiscales en faveur du canton induites par les diplômé-e-s et les 2 millions qui sont payés par le personnel, le coût pour l'Etat de Neuchâtel est réduit de plus de moitié².

Mandataire de l'étude d'impact économique de l'Université de Neuchâtel, *l'Institut QUANTITAS de l'Ecole hôtelière de Lausanne pour l'analyse et la prévision économique* conclut qu'« au-delà de ces effets quantifiables, l'UniNE renforce l'attractivité du canton en matière de main-d'œuvre hautement qualifiée, un facteur devenu central dans la compétitivité territoriale. Dans un contexte où la disponibilité de talents progresse plus lentement à Neuchâtel qu'au niveau national, le rôle de l'Université apparaît comme un levier stratégique pour consolider la position du canton dans la concurrence interrégionale. »

Tableau récapitulatif

<i>Contributions à court terme de l'UniNE</i>	
... à la demande globale cantonale :	85 millions / an
... au PIB cantonal :	30 millions / an
... au revenu par habitant-e :	170 francs / an
... aux recettes fiscales cantonales (et communales) :	2 millions (+1 million) / an
<i>Contributions à long terme de l'UniNE</i>	
... à la rétention de main d'œuvre qualifiée :	1600-1900 travailleuses et travailleurs
... au PIB cantonal :	200 millions / an
... aux recettes fiscales cantonales (et communales) :	12 millions (+6 millions) / an
... aux économies liées aux subventions selon l'Accord intercantonal universitaire :	13 millions / an

² L'Université fonctionne sur un budget annuel de près de 140 millions de francs. En 2025, la part couverte par l'État de Neuchâtel (53.5 millions de francs) l'a été par une subvention de 45.5 millions. L'État y ajoute un montant de 8 millions qui lui est directement rétrocédé pour les loyers des bâtiments qu'il met à disposition de l'institution.

Annexe et référence

L'impact économique de l'Université de Neuchâtel pour le canton de Neuchâtel; Claudio SFREDDO et Giuliano BIANCHI; *Institut QUANTITAS pour l'analyse et la prévision économique EHL / HES-SO*; Janvier 2026

Contact

*Nando Luginbühl, responsable Bureau presse et promotion,
+41 76 434 12 04, nando.luginbuehl@unine.ch*

Retrouvez tous nos contenus dans l'espace presse UniNE :

- [Espace presse UniNE](#)